

Lias KEMACHE & Cyrille PLOMB
Conseillers Municipaux Groupe « ASOEA »
22 rue Blanqui
93400 Saint Ouen

CABINET DU MAIRE
6 Place de la République
93400 SAINT-OUEN

Saint-Ouen, le 4 mars 2010

OBJET : Question orale – Conseil Municipal du 9 mars 2010

Madame le Maire,

Vous avez récemment écrit, dans votre bulletin municipal, que vous vous engagiez à ce que la hauteur des immeubles qui seraient construits dans la ZAC des Docks ne dépasse pas dix étages « avant la fin de votre mandature ».

Cette déclaration impliquerait-elle, qu'à partir de 2014, les constructeurs immobiliers pourraient s'en donner à cœur joie et ériger des tours de 17 étages telles que prévues dès le début du projet des Docks ?

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

M. Cyrille PLOMB

M. Lias KEMACHE